



Commission pédagogie musicale numérique

Appel à candidature

La CMF

Fondée en 1896, la CMF est reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire depuis 1957. Première fédération dans le domaine culturel, avec environ 4.500 ensembles musicaux et 1.200 établissements d'enseignement artistique réparties sur l'ensemble de l'hexagone et dans les départements et régions d'outre-mer, elle a pour objectifs de permettre à toute personne d'accéder à la pratique collective de la musique. Pour cela, elle met en réseau ses structures, les représente auprès des institutions territoriales ou nationales, et les aide à se former, s'organiser et à se développer.

S'appuyant sur le Schéma d'orientation pédagogique de l'enseignement initial de la musique du Ministère de la Culture et de la Communication, la CMF propose un cursus en trois cycles avec des programmes pédagogiques et des épreuves d'examens de fin de cycle pour toutes les disciplines instrumentales et la formation musicale, ainsi que des listes, classées par niveau, permettant aux professeurs de découvrir les nouvelles partitions et méthodes envoyées par 262 éditeurs et sélectionnées par 9 commissions d'enseignement.

Le projet

Convaincues que le numérique constitue un puissant levier d'innovation pédagogique, de démocratisation et de collaboration artistique, la CMF et l'UCEM 78 ont décidé de s'engager dans le développement de cet outil en mettant en place un groupe de travail « pédagogie musicale numérique » avec pour objectif de travailler sur une transformation des pratiques d'enseignement musical et de leurs évaluations et de proposer aux établissements des solutions numériques adaptées et attractives, avec une pédagogie axée sur la motivation, la participation et l'engagement.

Dans un premier temps, les travaux seront consacrés à la formation musicale de cycle 1 en prenant en compte son articulation avec les cours d'instrument, de déchiffrage, de pratique collective et d'érudition ainsi que le projet artistique personnel de l'élève.

- Etat des lieux exhaustif sur la technologie numérique utilisable en cours : internet, téléphone portable, webcam, baladeur mp3/mp4, tablette, ordinateur, TNI/TBI, etc., et des fabricants, logiciels, supports et développeurs existants.
- Réalisation de programmes pédagogiques ou de boîtes à outils adaptés.
- Création de contenus et de logiciels

L'appel à candidature

Afin de mutualiser les connaissances et les actions déjà engagées, la CMF lance un appel à candidature.

Profil : douze personnes qualifiées en formation musicale et ouvertes à tous les répertoires, aux techniques musicales et numériques, à la diversité des formes de diffusion et d'accès à

la culture, ainsi qu'à la créativité individuelle et collective. Elles seront motivées pour s'investir dans un travail continu et participer en 2015 et 2016 à quatre réunions présentiels (avec prise en charge par la CMF des frais de déplacement, de repas et d'hébergement nécessaires) et quelques réunions distancielles.

Première réunion : Elle aura lieu entre fin novembre et début décembre de 09h30 à 16h00 dans les locaux de la CMF au 10-12 avenue de la Marne 92120 Montrouge.

Rémunération : Les phases de réflexion générale, d'état des lieux et de production de documents seront réalisées bénévolement et les phases de création de contenu, lorsqu'il y aura lieu, seront rémunérées forfaitairement et régie par des licences libres. Les développements de logiciels seront commandés à des entreprises spécialisées après appels d'offres selon des cahiers des charges rédigés par les membres de la commission. Ces logiciels seront ensuite mis à disposition sous label CMF.

Proposer sa candidature : Les candidatures sont à envoyer par courriel à ludovic.laurent-testoris@cmf-musique.org avant le 31 octobre 2015. Elles comprendront un CV succinct ainsi qu'une lettre de motivation montrant l'habileté et l'intérêt du candidat à l'intégration de l'outil numérique dans l'enseignement de la formation musicale sur la base des logiciels et supports existants, et si nécessaire par le développement de nouveaux logiciels.